



Conseil de Quartier CROIX-ROUSSE EST et RHÔNE

GT « Nuits Paisibles et Animations douces »

Synthèse des réflexions (présentée en Réunion de bureau du 23 juin 2009)

1/ Le bruit (nocturne notamment) est une nuisance grave (exemples sur la santé etc...)

2/ C' est pourquoi il existe notamment une réglementation Européenne (normes), une journée mondiale contre le bruit, et diverses associations très actives ainsi que des chartes vie nocturnes, qui commencent à apparaître un peu partout

3/ A Lyon, et à la Croix Rousse Est notamment, les nuisances sonores sont en aggravation depuis quelques années et de plus en plus de gens se plaignent de cette situation :

- pentes : jardin des plantes
- bas des pentes
- quais du Rhône
- Vieux Lyon
- Parc de la Cerisaie (concerts à répétition...)
- Esplanade Gros Caillou (rassemblements nocturnes et animations d' été)

4/ cela pour les raisons suivantes :

- développement des terrasses et des espaces en cours intérieures
- nouvelle loi contre le tabagisme passif (qui pousse les fumeurs devant les établissements) (été comme hiver)
- beaucoup trop grande concentration des restaurants
- multiplications des manifestations très bruyantes et souvent provoquantes ne serait ce que par leur titre (Nuits sonores, Lyon rugit la nuit, etc...)
- horaires de plus en plus tardifs (Cerisaie le 21 juin : toute la nuit !)
- amplifications de plus en plus fortes
- laxisme général concernant le bruit et la consommation d' alcool en espace public (dans les parcs c' est en principe interdit, comme l' est aussi la vente d' alcool après 22heures...)

5/ Les réponses des fauteurs de bruits (malheureusement relayées parfois par la Mairie elle-même) sont souvent méprisantes :

du type :

5a/ Quand on vient s'installer en ville, on ne peut pas s'attendre au calme de "la vallée d'Azergues" (entendu lors d'une réponse «officielle»)

ou : si vous trouvez la ville trop bruyante, vous n'avez qu'à partir !

nos réponses :

- il y a des gens qui sont en ville depuis 10 ou 20 ans : ils n'ont pas choisi le bruit : on leur a imposé depuis quelques années
- il y a un gap entre la "vallée d'azergues" et les nuits sonores par exemple !
- pousser les gens à quitter la ville est un crime contre l'environnement durable.
- on ne traite pas les problèmes de santé par le mépris et l'exclusion

5b/ Pour une fois dans l'année : ce n'est pas bien grave

nos réponses :

- une fois les nuits sonores (2 soirs) + 1 fois la fête de la musique (2 soirs) + 1 fois le 8 décembre (4 soirs) + 1 fois le beaujolais nouveau + la vogue (1 mois) etc etc etc cela fait souvent (et bien plus d'une fois dans l'année) + toutes les nuits sur l'Esplanade Gros Caillou par exemple
- les terrasses et les fumeurs devant les restaurants : c'est toute l'année et toute la semaine (notamment les lundis mardis mercredis et jeudis... veilles de journées de travail et d'école pour les enfants)

5c/ On doit développer le tourisme et l'attractivité de Lyon, ce qui passe par une vie nocturne

nos réponses :

- Alors il faut choisir des lieux, des horaires et des niveaux sonores qui soient compatibles avec un habitat en ville
- Le tourisme c'est bien : mais ce n'est heureusement pas tout l'avenir économique de la France et de Lyon en particulier
- Ce ne sont pas les mêmes qui engrangent les profits et qui supportent les nuisances...
- on peut tout de même imaginer un tourisme paisible (avec limitation de la consommation d'alcool notamment) (et limitation des déplacements de groupes)
- ce ne sont pas des touristes qui se rassemblent la nuit sur les places et esplanades...

5d/ *La vie nocturne après 22heures : c' est plus de sécurité*

nos réponses :

- entre 20h et 22h : c' est possible
- après 22h : NON : car souvent associé à alcool (il suffit de constater la situation de rixes à Saint Jean)

5e/ *Il y a toujours des râleurs (réponse de l' organisateur des «nuits sonores»)*

nos réponses :

- il y a ceux ont les moyens d' habiter dans les quartiers les plus chics (qui ne râlent pas) ou qui se sont résolus à s' expatrier de Lyon et il y a tous les autres....
- les écologistes et les démocrates sont aussi des râleurs... vive les râleurs !
(ici, les « râleurs» défendent la santé publique contre les intérêts purement mercantiles)

6/ Nous avons donc décidé de recueillir les avis et de mobiliser la population du quartier sur ces problèmes :

- Questionnaire sur la place de la Croix Rousse et au Forum des Associations du 5 septembre
- réunion publique avec info dans les boites aux lettres
- contact avec les autres quartiers de Lyon pour échanger nos expériences
- maillage local (en cours) avec un correspondant par immeuble physique (notamment, pour commencer, concernant les immeubles les plus exposés)
- rappel de la réglementation aux habitants (charte du 4ème, etc..)
- suivi du respect de cette réglementation (y compris au niveau de l' encombrement des terrasses)
- acquisition d' appareils de mesure DB
- action en amont sur les programmations de spectacles et sur les autorisations de terrasses, ainsi que sur les implantations de bars et de restaurants.
- contacts éventuels avec la presse (en lien avec d' autres quartiers de Lyon)

